

# SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEUX CORDES

## Bulletin d'adhésion

à renvoyer à Mme Marie-Josèphe Boyé 10 grand'rue de la Barbacane 81170 Cordes sur ciel ou  
contact@savc.fr

J'adhère ou je renouvelle mon adhésion  30€  Montant inférieur  €

Je fais un don à l'association  €

TOTAL Don + Adhésion =  €

Je veux aussi être membre actif impliqué dans la SAVC)

Paiement par chèque libellé au nom de « Société des Amis du Vieux Cordes»

Paiement CB Paypal

Tout versement au moins égal à 30€ (adhésion ou don) donne droit pour un particulier jusqu'à **66% de déduction d'impôt sur le revenu**, tenez-en compte dans votre générosité. Le justificatif fiscal pour un versement à l'association en 2019 est envoyé au début 2020 (la Fondation du Patrimoine envoie le reçu fiscal de son côté sans minimum de don). Pour les entreprise le versement donne droit à une déduction allant jusqu'à 60% sur le bénéfice de l'entreprise (BIC, BA, BNC. ( bien indiquer le nom de la société).

Nom  Prénom

Société

Adresse

CP  Ville

E-mail  Tel

Date

Signature :

**Les membres actifs de l'association sont ceux à jour de leur cotisation ou les donateurs qui ont exprimé le souhait de l'être. Ils votent les résolutions lors des Assemblées Générales.**

Remplissez directement ce formulaire sur votre ordinateur ou imprimez-le et utilisez un stylo.

Le montant de l'adhésion est fixé à **30€**. Vous pouvez cependant choisir un montant inférieur si vous le souhaitez.

Si vous souhaitez donner plus, vous pouvez cocher la case "**Je fais un don à l'association**" et inscrire la somme que vous souhaitez en plus des 30€ de l'adhésion.

Vous pouvez également faire un don sans adhérer.